



L'étude annuelle réalisée par le Cabinet Arthur D Little et publiée par la Fédération Française des Télécoms sur l'économie du secteur confirme nos analyses et nos craintes. Le secteur du numérique, en principe riche de fabuleuses potentialités¹, continue à souffrir en Europe et, plus encore, en France. La faute incombe à la persistance d'une politique mortifère visant tout particulièrement l'opérateur historique. FOCOM alerte une nouvelle fois les pouvoirs publics sur cette situation porteuse de risques pour l'économie du secteur et pour le développement du numérique dans le pays. Et-au-delà du sort des entreprises et de l'écosystème-pour l'avenir des personnels et de leurs conditions de travail.

UN SECTEUR DE POINTE MALMENÉ

Nous sommes acteurs d'un domaine de pointe ce qui devrait, en toute logique, assurer l'avenir de notre entreprise et de nos emplois. Les revenus de l'écosystème numérique mondial atteignent 4 288 milliards d'euros en 2018 avec un taux de croissance de 8 % par an entre 2009 et 2018, trois fois supérieur à celui du PIB. Et, même si les opérateurs ne sont plus les premiers contributeurs de l'écosystème numérique, dépassés maintenant de peu par les fabricants de terminaux, leurs revenus dépassent les 1 300 Mds € avec un taux de croissance de 4 %.

Cependant ces résultats globaux masquent des disparités qui demeurent très importantes. Ce sont en effet

encore l'Amérique du Nord et l'Asie qui tirent largement cette croissance. Sur 2009-2018, les revenus du secteur ont augmenté en moyenne de 10 % par an en Amérique du Nord, de 8 % en Asie, alors qu'ils ne progressent que de 1 % en Europe.

Le secteur des Télécoms se porte donc toujours aussi mal en Europe et particulièrement en France. Bien qu'il crée de la valeur, dispose de débouchés et d'actifs tangibles et soit à la pointe technologique, il enregistre de piètres résultats en termes de marges et de revenus. Et la capitalisation boursière des opérateurs européens baisse depuis 10 ans, tandis qu'elle explose en Amérique du Nord et en Asie.

Capitalisation boursière des opérateurs télécoms par région^{1,2}

Monde, 2009-2018, milliards d'euros constants³



Source: Thomson Reuters, Arthur D. Little
Notes : Note : 1) Nationalité selon la localisation du siège social, 2) Panel de 180 entreprises: Par secteur, sélection par leur CA des entreprises du top 30 en 2018, 3) Euros constants 2018, 4) Inclut les acteurs des top 30 hors Asie, Amérique du Nord et Europe (uniquement Océanie, Moyen-Orient, Afrique et Amérique du Sud)

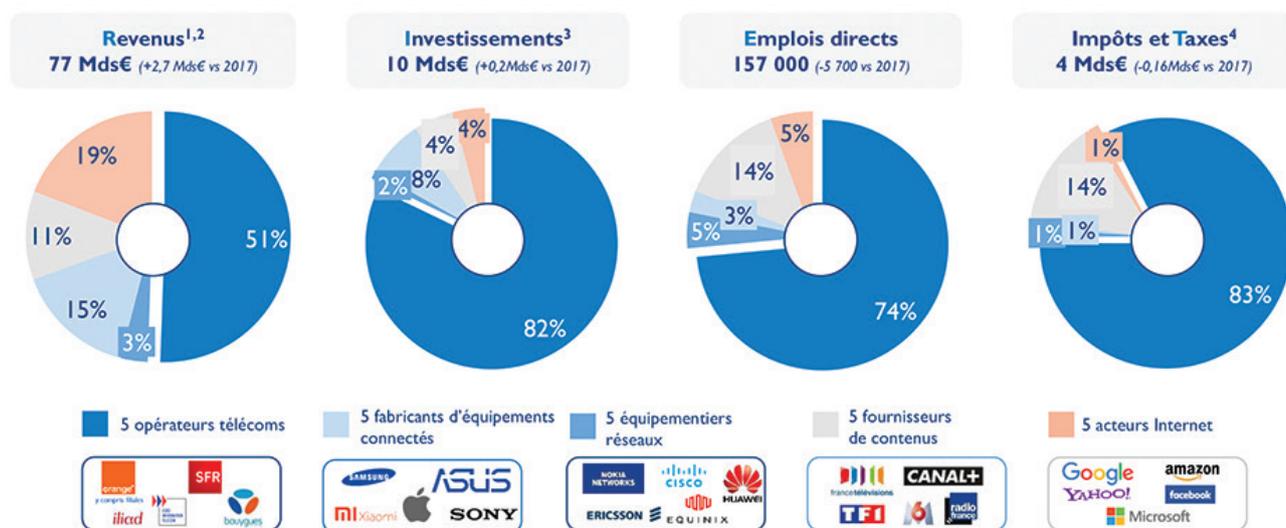
¹ Notamment avec une explosion des usages qui devrait longtemps se poursuivre. Pour ne prendre que l'exemple de la consommation des données 4G, elle a augmenté de 442 % en 4 ans en France.

En France, les opérateurs télécom demeurent les acteurs centraux de l'écosystème numérique, réalisant 51 % des 77 milliards d'euros de revenus, 74 % des 157 000 emplois directs, 82 % des 10 milliards d'investissement et 83 % des 4 milliards d'impôts et taxes. Le secteur porte les plus forts investissements dans les

infrastructures avec 8,6 Mds par an en moyenne, ce qui lui confère un poids économique considérable, bien mal reconnu et « récompensé » puisque les pouvoirs publics persistent à le considérer comme une « vache à lait ».

Poids des différents acteurs dans l'écosystème numérique et évolution 2018-2017

France, 2018 (vs. 2017)



Source : Diane, rapports annuels, analyse Arthur D. Little

À FOCOM, nous dénonçons cette situation depuis des années. Nous déplorons en particulier que nos concurrents, les multinationales Internet (Google, Amazon, Facebook, Microsoft et Yahoo), continuent à réaliser sur notre territoire de confortables revenus sans investir, sans créer d'emplois et sans payer d'impôts en proportion (voir schéma). Tandis que le niveau d'imposition des opérateurs télécoms continue d'augmenter atteignant 7 % de leurs revenus, celui des autres acteurs diminue. Malgré les déclarations d'intention du gouvernement, les impôts des GAFAM diminuent passant de 0,5 % de leurs revenus en 2013 à 0,3 % en 2018. L'imposition des fabricants de terminaux stagne à 2 %

de leurs revenus, celui des équipementiers chute de 2 % à 1,4 %, celui des fournisseurs de contenus 6,9 % à 5,8 %.

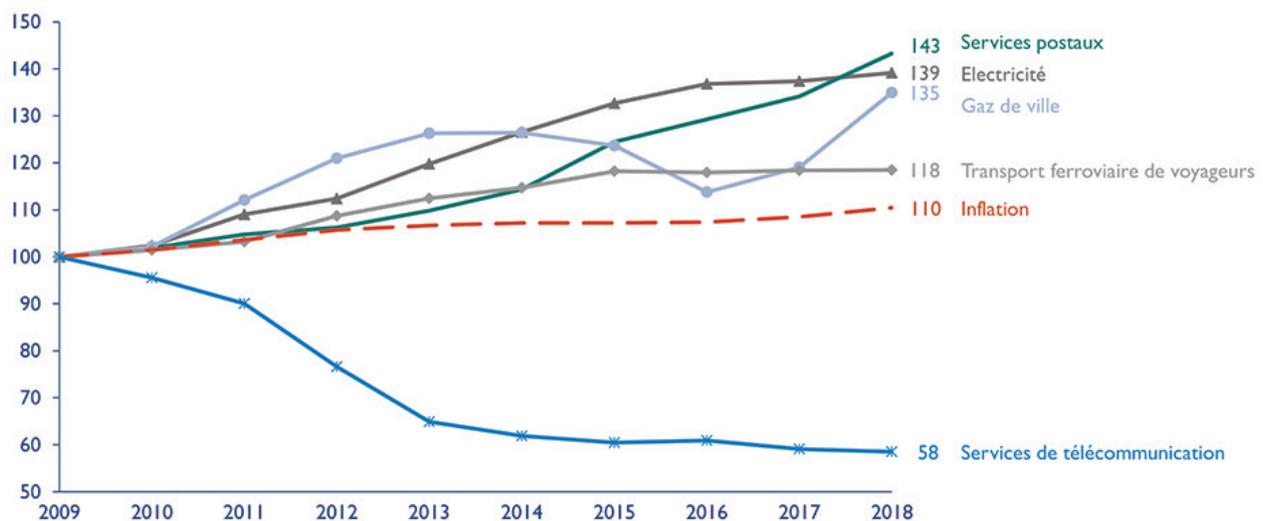
La raison de cette situation paradoxale tient dans la politique menée par les responsables européens néo-libéraux, malheureusement amplement relayée en France. Depuis 10 ans, les prix des services télécoms ne cessent de baisser contrairement à d'autres secteurs régulés, essentiels pour les Français (voir schéma).

Ce sont les plus bas des grands pays occidentaux hors promotion sur les forfaits². C'est la conséquence d'une politique axée sur l'hyperconcurrence et le consumérisme.

² Ainsi quand, en 2019, le triple play plafonnent à 24 € et le mobile à 12 € en France, ils atteignent respectivement 108 et 65 € aux États-Unis.

Evolution des indices de prix à la consommation d'un échantillon de produits

France, 2009-2018, Base 100 en 2009



Cela explique une accélération de la baisse du chiffre d'affaires et des emplois. Dans ces conditions marquées par des prix historiquement bas, une hyper concurrence inéquitable, une fiscalité pénalisante, des investissements essentiellement à long terme avec une rentabilité à très long terme, il est remarquable que les opérateurs aient malgré tout continué à investir (43,2 Mds € sur 2014-2018)³. Comparativement à d'autres secteurs c'est tout à fait remarquable, d'autant qu'un euro investi dans les réseaux THD fixe et mobile génère 6 € de PIB et 3 € de recettes fiscales et sociales.

Bien qu'ils constituent le socle de l'écosystème numérique et restent des acteurs incontournables pour développer le secteur et tirer la croissance, les télécoms -opérateurs historiques en tête- sont systématiquement l'objet d'attaques venant des instances européennes et nationales comme du régulateur: amendes pour « concurrence déloyale », mesures politiques, fiscales, réglementaires et tarifaires défavorables...

Ainsi, Sébastien Soriano, le président de l'ARCEP, ne désarme jamais. Dans une interview aux Échos le 6 février 2020, il annonce un nouveau durcissement de la régulation, pour la rendre encore plus tatillonne.

Sa cible reste explicitement l'opérateur historique jugé « trop puissant sur les télécoms d'entreprise ». Il prévient: le suivi sera beaucoup plus fin sur les offres fibre d'Orange dédiée aux entreprises. Il impose ainsi une baisse des prix immédiate de l'option de qualité sur la fibre FTTH pour les entreprises. Mais, dans le même temps, il reproche à Orange de trop baisser ses prix sur ce qu'il appelle « la fibre historique » (!), dédiée aux entreprises: « les prix bas d'Orange pourraient empêcher des concurrents d'apparaître plus compétitifs auprès des PME ». Tout est à l'avenant: sur le cuivre il faut baisser le prix pour inciter à la fermeture. Mais maintenir la qualité et le maintien du réseau car « il ne faut surtout pas abandonner les clients qui n'ont aujourd'hui que le cuivre pour téléphoner et accéder à Internet. » En définitive, selon Sébastien Soriano, Orange est trop cher mais pas assez cher; Orange en fait trop mais n'en fait jamais assez!

Et, bien sûr, il se félicite une nouvelle fois de la concurrence des quatre opérateurs sur le marché grand public, oubliant les dégâts sur l'emploi, sur la capacité à investir et à tenir tête à la concurrence des GAFAM. Car c'est précisément cette hyperconcurrence orga-

³ Le niveau de marge français est très inférieur à celui des autres marchés européens.

Questions de Fond

MARS 2020

ÉDITÉ PAR LA FÉDÉRATION
SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE
DE LA COMMUNICATION60 RUE VERGNAUD • 75013 PARIS
TÉL. 01 40 78 31 50www.focom-orange.fr
dsc.ft@fo-com.com

nisée par l'ARCEP qui affaiblit les opérateurs, réduit fortement leurs marges et donc leurs capacités d'investissement au moment même où on attend d'eux qu'ils investissent massivement, maintenant dans la 5G.

Au final que défend le régulateur ? À l'évidence ni l'investissement, ni l'emploi de notre pays, ni même les intérêts des consommateurs. Car ceux-ci pâtissent eux aussi de la politique destructrice du secteur : retard du plan THD puis du déploiement de la 4G et maintenant de la 5G, balkanisation des réseaux, absence de cohérence technique et tarifaire, traitement inéquitable des citoyens, surcoûts (plus de 5 milliards d'euros d'argent

public gaspillés pour le déploiement du THD), fracture numérique.

Toutes ces données confirment la nocivité d'une politique ultralibérale, caricaturalement représentée en France par l'ARCEP. Nous ne cessons de la condamner depuis des années. Au lieu d'aider un secteur qui tire la croissance vers le haut et représente l'avenir, elle privilégie un consumérisme qui plombe le chiffre d'affaires de nos opérateurs et elle pérennise une dissymétrie économique et fiscale largement favorable aux prédateurs d'outre-Atlantique.

QUELLES SOLUTIONS POUR ASSURER L'AVENIR DU SECTEUR ?

Ce secteur ne peut prospérer qu'avec la mise en œuvre d'une véritable politique publique organisée autour d'Orange et reposant sur une réelle ambition industrielle visant à développer l'emploi et l'investissement et non sur une hyperconcurrence destructrice qui favorise les aventuriers de la finance, les multinationales de l'internet et les opportunistes de toutes sortes.

FOCom préconise de :

- Changer radicalement d'orientation économique pour assurer l'avenir du secteur, favoriser l'investissement, la diversification et le développement, protéger l'emploi, le statut et les conditions de travail des personnels.
- Adopter un cadre fiscal et réglementaire stable, prévisible, adapté et équitable.
- Peser sur les institutions de Bruxelles pour la mise en place d'une nouvelle orientation européenne sur les télécoms permettant de relancer la croissance et le revenu par abonné ce qui nécessite, là aussi, un changement radical de stratégie : une accélération de la consolidation européenne, une régulation favorable à l'investissement, l'arrêt de la concurrence exacerbée et des décisions qui ne prennent pas en compte la réalité industrielle. Toutes choses que les autorités européennes refusent de faire, claquemurées dans leur funeste dogme consumériste et concurrentiel.
- Mettre en place un vrai plan national de déploiement des réseaux, confié à l'opérateur historique, pour arrêter la gabegie actuelle et tenir les délais.
- Mandater un régulateur qui soit au service de l'écosystème français.
- Permettre à Orange de jouer son rôle historique de leader du secteur.
- Maintenir le niveau de participation de l'État dans le capital d'Orange. Le désengagement de l'État fragiliserait la situation de l'entreprise et celle de la filière des télécoms.
- Mettre en place des normes environnementales⁴ et protectrices⁵, appliquées de façon équitable à tous les acteurs du secteur afin de ne pas pénaliser les entreprises qui font les efforts nécessaires.

⁴ L'étude Arthur D Little met en évidence la réduction de l'empreinte énergétique du secteur grâce aux progrès technologiques avec une baisse de la consommation énergétique de la fibre par rapport au RTC et le recyclage des mobiles. C'est un bel effort mais très insuffisant quand on sait que, globalement, le digital produit 4 % des émissions de gaz à effet de serre, soit plus que le transport aérien qui en émet 2,8 %. Si Orange parvient à atteindre son objectif de « Net zéro carbone en 2050 », cela n'épuiserait pas le problème du réchauffement climatique et de l'épuisement des ressources. Et ce sont toutes les entreprises du secteur qui doivent participer à la lutte contre celui-ci. Il faut donc une politique contraignante nationale, européenne et, idéalement, mondiale...

⁵ concernant la protection des données et la vie privée...